

# L'équipement aquatique sort de terre

La pose de la première pierre de l'équipement aquatique communautaire, situé à Château-Renard, s'est déroulée en présence des sénateurs du Loiret, Jean-Noël Cardoux, Eric Doligé et Jean-Pierre Sueur, de François Bonneau, président de la région Centre Val-de-Loire, d'Hugues Saury, président du Conseil départemental du Loiret, de Michel Raigneau, président de la CCCR, de Lionel de Rafelis, président de la CCBC et président du Pays Gâtinais, de l'architecte Jean-Luc Calligaro, et de Marc Bénédic, maire de Château-Renard, ainsi que de nombreux autres élus.

Cette cérémonie avait dû être annulée à cause des inondations. La fin des travaux est prévue en juin 2017.

Sur une emprise de 4.000 m<sup>2</sup>, l'équipement aquatique comprendra un



**CÉRÉMONIE.** Avant d'être scellée, la première pierre de l'équipement aquatique a reçu un parchemin signé par les élus et quelques pièces de monnaie. Un ruban tricolore a été coupé.

bâtiment de 1.200 m<sup>2</sup> sur deux niveaux, avec 600 m<sup>2</sup> de halle bassin (avec une piscine de 25 m x 10 m d'une profondeur de 1,20 m à 1,80 m, quatre couloirs), des surfaces de plages pour la détente.

Il sera complété par un

parking mutualisé avec celui existant, un dépôt-minute bus, un espace 2 roues, une voie piétonne, des espaces verts.

Coût global de l'opération estimé HT : 3,240 millions d'euros. Subventions de la Région : 300.000 €, du Département

(654.192 €), du fonds de concours de la commune de Château-Renard (600.000 €), de la commune de Triguères (20.000 €), emprunt de la CCCR sur 20 ans (1,2 millions d'euros) ; et la trésorerie de la CCCR pour le solde. ■